DOCTEUR B. GRANDJEAN

Président de la Commission Médicale Régionale Corse

Ajaccio, le 1 septembre 2026

RAPPORT D'ACTIVITE 2026
Période du 01/09/2025 au 31/08/2026

1/ SURVEILLANCE DE MANIFESTATIONS FEDERALES :

Soutien médical du championnat régional de Corse d' « apnée eau libre » (juillet 2026, Dr Romain Guenneugues médecin de l'équipe de France « apnée eau libre »)

2/ FORMATION :

Participation avec présentation à la réunion du collège des instructeurs (Ajaccio, 16 mars 2026)
Information des médecins de la CMPR sur les travaux de la CMPN

3/ ACTIVITES DE LA COMMISSION MEDICALE :

Le Président de la CMPR a participé :
- aux réunions du CDR Corse (22 nov. 2025, 1 fév. 2025,5 avril 2025)
- à l'AG du Comité Régional Corse à Corte du 23 novembre 2025
- à l'AG nationale des clubs à Annecy (6-8 décembre 2025)
- aux 3 réunions de travail en visio conférence de la CMPN (25 sept 2025, 26 février 2026, 11 juin 2026) et en présentiel le 25 avril 2026

Nb : en tant que MFN / pdt de la CMPN :
- Participation au salon de la plongée de janvier 2026
- Participation au « conseil des commissions et forum des OD du 19-21 sept 2025 et aux CDN de l'année fédérale 2025- 2026

4/ INFORMATIONS REGIONALES :

A la date de rédaction de ce rapport :

- 33 accidents de plongée traités par recompression + OHB : 22 ADD vestibulaire, 11 médullaire ; 2 ont gardé des séquelles +/- invalidantes (1 ADD médullaire et 1 vestibulaire)
- 3 œdème pulmonaire d'immersion
- Demandes d'avis suite à appel C15 ?
- Décès en plongée scaphandre ?

5/ INFORMATIONS NATIONALES :

1- Révision de la liste des contre-indications pour les pathologies suivantes :

- bréche méningée
- dystrophie bulleuse

2- Révision du règlement médical validé par le CDN du 10- 12octobre 2025

3- Finalisation et validation CDN du CACI à la pratique des activités subaquatiques et du CACI à la pratique des activités subaquatiques dans le cadre Handisub

4- Révision et validation CDN :

- de la profondeur des baptêmes jeunes plongeurs (les tranches d'âge on été modifiées ainsi : entre 8 et 10 ans : 0-2 m; entre 10 et 12 ans : 0-3 m; à partir de 12 ans : 0-6 m ; les âges mentionnés font référence aux dates anniversaires des jeunes plongeurs
- de la profondeur d'évolution du cursus jeunes bulles

5- Finalisation et validation CDN du contrat des médecins des EDF et du médecin de la SMR

Ajaccio le 1 sept. 2026
Dr Bruno Grandjean